

**PROCES -VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 janvier 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le treizième jour du mois de janvier à 20 H 00, le conseil municipal de la Commune d'Hangest sur Somme convoqué en réunion ordinaire s'est réuni à la mairie au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur BEC Gérard, maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. BEC Gérard, M. DESCAMPS Frédéric, M. PHILIPPE Didier, M. CUVILLIER Stéphane, Mme BOULANGER Angélique, M. BINNINGER Joël, M. LE GULUDEC Ronan, M. TUNCQ Jean-Baptiste, Mme GOHIER Audrey, M. DUMONT Jérôme., arrivée de Mme WILS Stéphanie avant le point 4

Absents :

M. FRIANT Frédéric,
Mme ROHAUT Géraldine avec pouvoir à Mme GOHIER Audrey

Le quorum étant atteint, M. BEC Gérard ouvre la séance à 20h08.

Le conseil municipal nomme M. LE GULUDEC Ronan secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-Verbal du 02 décembre 2024

Envoyé aux élus par messagerie pour relecture, le P.V. est adopté à l'unanimité.

2. Délibération : Demande d'aide à la fondation Brigitte Bardot

Le conseil municipal par 10 voix pour et 1 voix contre (M. Philippe) autorise M. le maire à signer la convention avec la fondation Brigitte Bardot et à affecter la somme de 750 euros au budget 2025 afin de poursuivre la campagne de stérilisation des chats errants en collaboration avec Asso80 la patte dans la main.

3. Délibération : Autorisation en dépenses d'investissement -budget assainissement et budget principal

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le maire, si besoin, à mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.

4. Délibération : Recrutement d'agents contractuels de remplacement

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise M. le maire, si les besoins du service le justifient, à recruter un agent contractuel pour remplacer un fonctionnaire ou un agent contractuel momentanément indisponible.

5. Délibération : Assainissement-tranche 5-choix du devis

Ce point est retiré de l'ordre du jour. Les devis ne nous ayant pas été fournis.

6. Informations diverses

- Mur menaçant de s'écrouler entre les habitations au n°6 et n°8 rue Jean -Baptiste Carpentier : une expertise sera menée le 03 février
- Cavité rue du 11 novembre : attente d'un second devis pour un passage caméra dans la cavité. Un premier devis de 1 056 € a été reçu.
- Propriétaire de haies présentant une gêne à la circulation : le non-respect de la procédure par les propriétaires va déclencher une exécution d'office
- Attente de devis pour réparation grillage de la salle des fêtes pour envoi à l'assurance
- Attente de devis pour regard réseau unitaire intersection rue du 11 novembre et RD57

Fin du conseil à 21 h 09

Le Maire et le secrétaire de séance